



Il peut suffire de 9 mois
pour changer de point de vue
sur le monde.

Et si pour votre entreprise c'était la même chose

Dinamic
entreprises
en Picardie

9 mois pour donner naissance à vos projets.

En savoir plus...

Accompagnement pendant 9 mois avec un plan d'action à 3 ans

- Coût : 4 500 € (pour un coût réel de 18 500 €)
- 21 demi-journées de conseil
- 30 jours de formation et d'accompagnement pour votre équipe

Cette action est financée par :

- l'Union Européenne à hauteur de 28,37 %,
- l'Etat à hauteur de 20,44 %,
- le Conseil régional de Picardie à hauteur de 7,93 %.

AISNE - CCI de l'Aisne : Xavier DESMIST - x.desmist@aisne.cci.fr - Tél : 03 23 27 00 21
François MOUTAILLIER - f.moutaillier@aisne.cci.fr - Tél : 03 23 69 58 11

OISE - CCI de l'Oise : David LECUILLIER - lecuillier@cci-oise.fr - Tél : 03 44 66 45 67
David SZYMYSLIK - szymyslik@cci-oise.fr - Tél : 03 44 23 74 85

SOMME - CCI de Péronne : Jacques MALAISE - j.malaise@peronne.cci.fr - Tél : 03 22 73 36 43

Zoom sur...



Dinamic Entreprises

9 mois d'accompagnement au service d'une logique de résultats

Dispositif de soutien aux entreprises, **Dinamic Entreprises** a été récemment mis en place en Picardie en collaboration avec la CRCI et les CCI.

Face aux évolutions du marché, des efforts d'adaptation constants sont nécessaires à l'échelle de votre entreprise :

- se diversifier vers de nouveaux clients, de nouveaux pays, de nouveaux débouchés,
- créer de nouveaux produits et innover dans de nouveaux services,
- professionnaliser les équipes et renforcer les compétences,
- augmenter le chiffre d'affaires et/ou la rentabilité,
- augmenter les parts de marché, réduire les coûts,
- augmenter la réactivité sur le marché, se différencier,
- augmenter la compétitivité,
- faire le bon investissement.

Dinamic Entreprises, c'est :

- un accompagnement individuel et innovant,
- un transfert de méthodologie,
- des interlocuteurs sélectionnés,
- une mise en réseau sur le territoire picard.

Dirigeants, consolidez les fondamentaux de votre performance et posez les bases de votre développement avec l'appui d'une équipe projet dédiée à la recherche de la performance de votre entreprise.

Plus d'infos :
www.dinamic-entreprises.fr

contacts

État : Christophe Biadala : 03 22 22 41 58
christophe.biadala@direccte.gouv.fr
Romain Cunniet : 03 22 22 42 84
romain.cunniet@direccte.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI



Qui fait quoi ? quel est votre contact ?

• Chef de Division : N.



• Adjoint : Michel Monchal
michel.monchal@direccte.gouv.fr - Tél : 03 22 22 42 85

• Assistance de mission :

Didier ANNE, Sylvie POSTEL,
Laurence MOITIÉ, Sylvie DECAUDIN
Tél : 03 22 22 42 09 / 10 / 24 / 76
Fax : 03 22 22 41 19

• Mécanique - Serrurerie - Robinetterie - Chaudronnerie
Constructions métalliques - Innovation Recherche
Lean Manufacturing :
christophe.biadala@direccte.gouv.fr - Tél : 03 22 22 41 58

• Aéronautique et Défense - Plasturgie
Composites - Robotique - C2TR :
herve.boeyaert@direccte.gouv.fr - Tél : 03 22 22 41 87

• Eco-construction - services supérieurs, innovants,
exportateurs - Assistance technique FEDER - Textile &
Habillement - Pôle UPTX - TIC - Intelligence Economique :
jean-pierre.charny@direccte.gouv.fr - Tél : 03 22 22 41 92

• Logistique - Ferroviaire - Automobile - Pôle I-TRANS
pascal.de-saint-vaast@direccte.gouv.fr
Tél : 03 22 22 42 78

• Chimie - Mutations économiques
Revitalisation des Territoires
romain.cunnet@direccte.gouv.fr - Tél : 03 22 22 42 84

• Agro-ressources - Pôle IAR - Equipement agricole
et agro-alimentaire - Verre creux - Innovation Recherche
Créativité Design :
patrick.macczak@direccte.gouv.fr - Tél : 03 22 22 42 56

• Assistance Technique FEDER - Projets de R&D collaborative
Propriété intellectuelle :
rudy.priem@direccte.gouv.fr - Tél : 03 22 22 42 86

• Automobile - éco-entreprises - Matériaux
Environnement - Développement Durable :
patrice.saint-solieux@direccte.gouv.fr - Tél : 03 22 22 42 89

• Consolidation et capitalisation de la connaissance du tissu
économique - Evaluation - Communication :
marie-christine.desaever@direccte.gouv.fr
Tél : 03 22 22 42 61

Nouvelle adresse

40 rue de la Vallée – 80042 Amiens CEDEX 1
Fax : 03 22 22 41 19



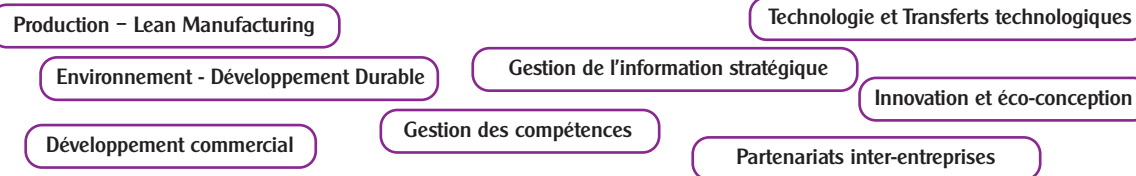
La division Développement Industriel est l'antenne régionale du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (MEIE).

Ses missions :

- Connaître le tissu économique régional et ses évolutions : visites d'entreprises, analyses sectorielles et territoriales. En 2008, 137 visites d'entreprises ont été effectuées, soit 1/6 des entreprises industrielles de plus de 20 personnes.
- Accroître le niveau de compétitivité des entreprises picardes : conception et financement d'actions pour mettre en réseau les acteurs économiques, pour accompagner des projets de Recherche et Développement.

Nos actions :

À l'écoute régulière des entreprises, les actions que nous vous proposons se veulent proches de vos priorités :



Optimisation de votre outil de production ? Mieux connaître vos concurrents ?

Utilisation des nouvelles technologies ?... Des solutions qui s'adaptent à votre entreprise.

Un porteur de projet prend en main la gestion de l'action : pas de charge administrative pour vous.

Un doute ? La plupart de nos actions débute par un diagnostic gratuit de votre entreprise.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins.

Quels avantages pour votre entreprise ?

- Un accompagnement individualisé de votre entreprise, en alternance avec des formations collectives
- Une gestion administrative allégée : un seul chèque suffit
- Un coût réduit (jusqu'à -80 %) grâce aux financements publics
- Des prestataires spécialisés, choisis pour votre entreprise
- Votre confidentialité respectée.

Dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) mise en œuvre par le gouvernement, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) va naître en 2010.

Elle sera composée de l'actuelle division développement industriel de la DRIRE, des directions régionale et départementales de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle (DRTEFP et DDTEFP), de la mission concurrence de la direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DRCCRF), de la mission Métrologie de la

DRIRE, de la délégation régionale du tourisme (DRT), de la direction régionale du commerce et de l'artisanat (DRCA), de la direction régionale du commerce extérieur (DRCE) et du chargé de mission régional à l'intelligence économique (CRIE).

La DIRECCTE sera constituée de 3 pôles :

- Le pôle 3 E : Entreprises - Emploi - Economie
- Le pôle T : Politique du Travail
- Le pôle C : Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie

**Bresle Innov**

Industriels et prestataires, que vous soyez en amont ou en aval de la filière du flaconnage de luxe, rejoignez le pôle mondial verrier de la vallée de la Bresle, dans une nouvelle dynamique, pour conserver et développer le leadership du flaconnage de luxe.



Un plan d'actions sur 30 mois et 4 axes prioritaires : notoriété, innovation, capital humain et valorisation du patrimoine industriel.

La Glass Vallée : William Varral : 02 35 82 20 20
w.varral.pvb@wanadoo.fr
État : Patrick Macczak : 03 22 22 42 56
patrick.macczak@direccte.gouv.fr

**Certificat MASE**

Unique référentiel retenu pour la mise en place d'un système de prévention, l'obtention de la certification MASE permettra aux entreprises participantes à l'opération, de passer du statut de simple prestataire, à celui de véritable partenaire des entreprises donneurs d'ordre en matière d'**amélioration de la gestion des risques**.

L'opération comprend :

- un diagnostic initial
- des formations collectives
- un accompagnement individuel
- un audit à blanc

CRCI : Dany-Laure Lavillette : 03 22 82 80 75
d.lavillette@picardie.cci.fr
État : Patrice Saint-Solieux : 03 22 22 42 89
patrice.saint-solieux@direccte.gouv.fr

**Technologies Propres**

La mise en œuvre de Technologies Propres s'avère indispensable pour le développement durable de votre entreprise.

Bénéficiez d'un accompagnement dans une démarche de progrès global (**Gestion de l'environnement et de la maîtrise des risques**). Après la réalisation d'un diagnostic sur l'eau, l'air, les déchets et l'énergie, le CETIM, associé à un cabinet consultant, établira un **plan d'actions**. Il vous accompagnera dans sa mise en œuvre avec l'objectif d'une diminution des consommables et/ou des impacts, ainsi que le recyclage ou la valorisation des rejets et des déchets.

CETIM : Jérôme Ribeyron : 04 77 79 41 44
Jerome.ribeyron@cetim.fr
État : Patrice Saint-Solieux : 03 22 22 42 89
patrice.saint-solieux@direccte.gouv.fr

**USIPERF en mécanique**

Comment améliorer vos performances en usinage pour accroître votre niveau technologique et optimiser vos moyens de fabrication. Bénéficiez de formations et d'un accompagnement personnalisé dans votre entreprise par un consultant spécialisé : **4 jours de formation et 11 jours d'accompagnement individuel**.

CETIM : Serge Prangère : 03 44 67 32 77
serge.prangere@cetim.fr
État : Hervé Boeyaert : 03 22 22 41 87
herve.boeyaert@direccte.gouv.fr

**ACAMAS VIMEU : Améliorer votre vision du futur**

Participer à Acamas, c'est :

- Prendre du recul sur sa propre stratégie
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé (mise en place d'un plan de progrès, gestion du changement)
- Rencontrer d'autres chefs d'entreprises confrontés à des défis similaires

- **7 à 15 jours d'accompagnement**
- **2 100 à 4 400 €**

C2T : Dominique Cateau : 03 22 60 20 29
dcaateau@c2tpm.com
État : Christophe Biadala : 03 22 22 41 58
christophe.biadala@direccte.gouv.fr
www.operation-acamas.com

**Veille Brevets-Normes Robinetterie**

Pilotée par les industriels de la robinetterie situés en majorité en Picardie, pour une action nationale validée par la branche professionnelle.

Elle concerne les thématiques suivantes :

- **Veille Brevets** : Sanitaire, gaz, bâtiment, chauffage, récupération des eaux, arrosage, médical
- **Veille normalisation et réglementation**
- **Veille modèle**
- **Veille produits et concurrentielle**

CETIM : Jacques Loigerot : 03 44 67 31 56
jacques.loigerot@cetim.fr
État : Patrick Macczak : 03 22 22 42 56
patrick.macczak@direccte.gouv.fr

**Conduite de Projet Logistique**

Vous avez un important projet logistique ?

PME de tous secteurs ayant une activité logistique significative, bénéficiez :

- d'un appui technologique (choix des solutions, simulation, rentabilité sur investissement),
- d'un appui en organisation (étude des systèmes informatiques, étude des nouveaux flux de production)
- d'un appui humain (besoins en formation, ergonomie du travail, réduction de la pénibilité).

CESTP ARACT : Marylène Coppi : 03 22 80 51 85
m.coppi@anact.fr
État : Jean-Pierre Charny : 03 22 22 41 92
jean-pierre.charny@direccte.gouv.fr

**Management de la Sécurité :**

Ressource partagée mise à disposition des PME du territoire de Ham - Chaulnes - Origny Sainte-Benoîte, portée par l'Union des Partenaires Economiques de la Région Hamoise.

Une démarche de management « **qualité-sécurité-environnement** » qui réunit PME et donneurs d'ordres pour mettre en place des organisations, un suivi administratif et la formation des équipes sur les thématiques ciblées. A ce jour pour 12 entreprises, le Document Unique d'évaluation des risques professionnels a été mis à jour.

UPERH : Isabelle Pudepiece : 03 22 79 30 23
Anne-Christine Dumont : 03 22 79 30 23
Patrick Macczak : 03 22 22 42 56
patrick.macczak@direccte.gouv.fr

**Réseau CREATI**

Vous êtes une PME porteuse d'un projet à caractère technologique.

Un réseau de grands groupes et de centres de compétences met à votre disposition des cadres et des plateaux techniques afin de vous aider à concrétiser vos projets. Les prestations dont vous bénéficiez sont réalisées dans un cadre confidentiel et rapidement opérationnel et peuvent être financées jusqu'à 80%.

Grands groupes participants en Picardie : Arcelor-Mittal, Goss International, EADS, Montupet, Saint-Gobain, Vinci, Dacral, Onera, Ineris, IFP, CETIM, CVG.

CREATI Picardie : Francois Mehl : 06 07 18 21 47
francois.mehl@creati.fr · www.creati-picardie.fr
État : Rudy Priem : 03 22 22 42 86
rudy.priem@direccte.gouv.fr

